

Echos de MONTENDRE



Le retour de la foire de la Saint Martin

Rock The Earth : les enfants aussi

**Téléthon, octobre rose, banque alimentaire :
Montendre toujours solidaire**

Montendre Charles Vallet : 50 ans d'association

L'édito



Mes chers concitoyens,

En ce début d'année, je tiens tout d'abord, au nom de l'équipe municipale, à vous adresser nos vœux sincères de bonheur et de santé pour 2023.

Nous avons une pensée particulière pour ceux qui souffrent, touchés par la maladie, le deuil ou affligés par la solitude.

Les Montendrais ont manifesté tout au long de la crise covid et encore tout récemment leur grande solidarité : les manifestations Octobre Rose et Téléthon ont trouvé un formidable écho auprès de la population et votre générosité a été remarquable. Ces événements sportifs ou festifs, organisés bénévolement par des associations et des citoyens pour financer la recherche contre les maladies (cancers, maladies génétiques, etc.) sont autant de moments de rencontres et d'occasions de rompre la monotonie, l'isolement. En cela, ils représentent une grande force. C'est une fierté de voir Montendre s'organiser, se rassembler pour réussir de telles entreprises solidaires.

De même, la banque alimentaire, les restos du cœur et le secours catholique œuvrent toute l'année pour secourir les plus précaires d'entre nous : l'inflation galopante qui a suivi le covid a accentué les difficultés de nombreuses familles, et l'action de ces associations est plus que nécessaire, indispensable. Merci à tous de votre dévouement.

Malgré une actualité préoccupante, ces derniers mois ont été marqués par un bouillonnement d'animations en tous genres : que ceux qui redoutaient que la crise sanitaire ait tout balayé soient rassurés, la vie associative montendraise est toujours aussi dynamique !

Petites Villes de demain, révision du Plan Local d'Urbanisme, bientôt la CTG (Convention Territoriale Globale) avec la CAF... tous ces travaux nous projettent dans l'avenir avec l'impérieuse nécessité d'affronter et d'intégrer les enjeux actuels : crise économique, réchauffement climatique et péril pour la biodiversité, envol du prix de l'énergie, etc. C'est notre rôle d'élus de proximité d'actionner tous les leviers pour maintenir et développer la qualité de vie dans notre commune tout en préservant les plus vulnérables. Cette proximité avec nos concitoyens est une priorité : l'association de nos 3 communes depuis maintenant 50 ans nous permet d'agir dans nos trois mairies, au plus près de nos concitoyens, pour le bien de la collectivité

Belle année 2023 à tous

Patrick Giraudeau
Maire de Montendre

Laïcité : on a célébré la loi de 1905

Un collectif composé d'associations et d'habitants réunis autour de LA Maison Pop' et en partenariat avec la mairie et l'Éducation Nationale, a célébré l'anniversaire de ce texte fondamental pour le bien vivre ensemble, le 9 décembre dernier à la salle municipale.

Les enfants des écoles ont pu découvrir l'histoire de cette loi à travers la visite guidée et commentée de l'exposition des Archives Départementales consacrée à Émile Combes,

notre ancien voisin pontois mais surtout artisan majeur de la loi de séparation des églises et de l'État en 1905. Les productions des élèves, appelés à s'exprimer sur la laïcité, étaient également exposées : ils ont été très inspirés !

En soirée, deux spectacles ont réuni une centaine de personnes : une conférence gesticulée où Jean Beauvais et

Jean-Philippe Guillemet invitaient le public à les suivre et à monter dans le "train de la laïcité" qui fonctionne encore avec un moteur datant de 1905 !

Après une pause dînatoire, Yves Cusset, "vrai" docteur agrégé de philosophie, a ravi le public avec un spectacle empli d'humanité, de sagesse et de drôlerie... un feu d'artifice de jeux de mots pour réfléchir, sans se prendre au sérieux !



Les scolaires récompensés pour leur travail sur la connaissance, la compréhension et la mise en pratique du principe de laïcité



L'histoire de la laïcité présentée de façon originale et érudite

Commémoration de l'armistice de 1918

Chacune des trois communes associées a commémoré l'Armistice de 1918 le dimanche 13 novembre (foire de la St Martin oblige!) : À Montendre d'abord, puis à Vallet et enfin à Chardes. Les anciens combattants, les Médailleurs Militaires et le Souvenir Français, les médaillés militaires ainsi que les sapeurs-pompiers étaient présents, de même que les deux conseillers départementaux, Yves Poujade et Jeanne Blanc.

L'inspecteur de l'Éducation Nationale pour la circonscription de Jonzac, M. Gilles Teyssède assistait à ces célébrations, de même que la directrice de l'école élémentaire, Gaëlle Lathière. Une fresque réalisée par les élèves de l'école Jacques Baumont fut exposée devant chaque monument aux Morts. Un vin d'honneur offert par la municipalité a réuni tous les participants dans la salle Olympe de Gouges de Chardes à l'issue de la dernière cérémonie.



A Chardes, le monument aux morts superbement fleuri



La magnifique fresque des élèves de l'école Jacques Baumont



Dépôt de gerbes par les anciens combattants et le souvenir français



Appel des morts à Vallet par Ludovic Poujade et JC Château



Cérémonie à Chardes

Noces d'or Pour Montendre- Chardes -Vallet

En novembre 1972, les conseils municipaux respectifs des trois communes Chardes, Montendre et Vallet avaient délibéré favorablement pour la fusion association entre leurs trois communes. Le 19 décembre 1972, un arrêté préfectoral entérinait ces décisions, créant une nouvelle commune, Montendre, composée d'une commune chef-lieu, Montendre et de deux communes associées, Chardes et Vallet.

Il y a vingt ans, le 19 décembre 2002, pour fêter le trentenaire de cet événement, un conseil municipal exceptionnel s'était tenu à la salle des fêtes de Montendre.

A cette occasion, Paul Perrier, maire de Chardes en 1972 avait été fait citoyen d'honneur tandis que Claude Augier, maire de Montendre au moment de la fusion-association était distingué du titre de maire honoraire de Montendre. Une plaque commémorative de l'association fut remise à chaque commune membre et trône encore aujourd'hui dans chacune des 3 mairies.

Le 15 décembre, Montendre Chardes et Vallet ont célébré leurs noces d'or, en rendant hommage aux initiateurs

de cette association : Maurice Lalande et Claude Augier aujourd'hui disparus, Paul Perrier était le seul témoin présent de cet événement historique. Isabel Fabien-Bourdelaud, Ludovic Poujade et Patrick Giraudeau ont témoigné de leur profond attachement à cette association qui permet une plus grande mutualisation des moyens tout en assurant un service public de proximité de qualité, garant du maintien du lien social.

Trois œuvres sœurs ont été créées par l'artiste montendrais Norman Guyot pour célébrer ce jubilé et trois Ginkgos bilobas (arbre réputé pour sa grande longévité) seront plantés dans les 3 communes associées.



Remise symbolique des 3 tableaux par Paul Perrier (ancien maire de Chardes), Eve Lalande (représentant son aïeul Maurice) et Yves Poujade conseiller départemental, en présence de leur créateur, Norman Guyot.



Le ginkgo biloba, symbole d'espoir, d'éternité et de longue vie se reconnaît par son feuillage jaune d'or à l'automne

Séance du 28 septembre 2022

Motion contre l'éloignement des services de l'administration en milieu rural

Le conseil municipal a adressé au préfet une motion où il déplore le remplacement de M. Jean-Luc Thébault, technicien forestier de la DDTM basé à Montendre depuis plus de 35 ans, aujourd'hui à la retraite, par une personne basée à Saintes, très loin du cœur de la forêt haute saintongeaise.



« L'Etat, encore une fois, abandonne les territoires ruraux, toujours plus périphériques, sans doute marginaux ! Cette administration de loin est inacceptable. Aux côtés de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge, la Commune de Montendre invite l'Etat à reconsidérer cette décision, en particulier, et sa vision du monde rural, en général. »

Validation du programme «micro-folie»

Afin de renforcer l'offre culturelle sur leur territoire, la commune de Montendre et les communes de Montlieu-la-Garde, Montguyon et Saint Aigulin se sont réunies pour répondre en commun à un appel à projet du Ministère de la Culture pour mettre en œuvre une micro-folie. Celle-ci sera itinérante et permettra de faciliter l'accès à la culture pour tous.



Elle offrira notamment à la médiathèque la possibilité de renouveler son offre et de toucher un public plus éloigné de la lecture publique et de faire également accéder la population à des œuvres et expositions très éloignées géographiquement grâce au «Musée Numérique».

Celui-ci réunit plusieurs centaines de chefs-d'œuvre d'établissements culturels et musées à découvrir sous forme digitale, composant une galerie d'art virtuelle unique (arts visuels, design, architecture, spectacles vivants et contenus scientifiques).

En plus, un espace de réalité virtuelle sera mis en place pour permettre aux visiteurs d'explorer des mondes à 360°.

Dans le cadre d'une suite favorable donnée à l'appel à projets, cette installation pourrait bénéficier d'une aide financière s'élevant à 80% d'un investissement de 65000 € HT.

Le reste à charge serait réparti à parts égales entre les quatre Communes porteuses du projet.

NB : cet appel à projet s'adresse aux communes engagées dans le dispositif petites villes de demain.

Publicité des actes de la commune

Depuis le 1^{er} juillet 2022, par principe, pour toutes les collectivités, la publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel, doit être assurée sous forme électronique, sur leur site Internet

Toutefois, les communes de moins de 3 500 habitants bénéficient d'une dérogation. Pour ce faire, elles peuvent choisir, par délibération, les modalités de publicité des actes de la commune.

Considérant la nécessité de maintenir une continuité dans les modalités de publicité de ses actes afin de faciliter l'accès à l'information de tous les administrés, le conseil municipal a décidé qu'à compter du 1^{er} octobre 2022, la publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel sera assurée par publication papier consultable en Mairie. Les procès-verbaux des conseils municipaux et les décisions du maire sont quant à eux publiés sur le site Internet www.montendre.fr.

Séance du 11 octobre 2022

Révision du plan local d'urbanisme et adhésion à un groupement de commande

Le PLU de la commune date de 2005 et n'est plus adapté ni aux enjeux de développement de la Commune ni aux objectifs fixés par la législation nationale en matière d'urbanisme.

En outre, après analyse par le CEREMA (Centre d'Étude et D'Expertise sur les Risques, l'Environnement et l'Aménagement), missionné par la CDCHS pour vérifier la compatibilité du PLU actuel au Schéma de Cohérence territoriale de la Haute Saintonge (SCoT), il s'avère que celui-ci n'est pas compatible avec ce document directeur.

Le Code de l'Urbanisme impose alors aux Communes de réviser ces documents pour mettre fin à cette incompatibilité. Il est donc nécessaire que la Conseil Municipal prescrive la révision de son PLU. Celle-ci fera l'objet d'une

concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées.

Dans cet objectif, la commune de Montendre va participer à un groupement de commande pour la mise en concurrence et la sélection d'un bureau d'étude pour la révision, la modification ou l'élaboration de son PLU.

Ce groupement de commandes sera sous la forme d'un marché à bons de commande comprenant 6 lots correspondant aux 6 espaces de vie du SCoT.

Cette procédure commune est engagée afin d'optimiser les coûts et d'obtenir une démarche cohérente dans les espaces de vie du SCoT.



Intégration de la commune au sein du conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD)

Le Conseil Municipal a validé le principe de l'intégration de la Commune de Montendre au sein du futur CISPD. Celui-ci émane d'une réflexion menée au niveau du canton des trois monts.

Ce CISPD vise à construire un réseau de confiance constitué de l'ensemble des partenaires (élus, représentant de l'Etat et le procureur de la République, représentant du département, gendarmerie, associations, établissements ou organismes intervenant dans les domaines de la prévention de la sécurité de l'aide aux victimes, etc.). Il abordera des thèmes récurrents abordés par les élus locaux dans le cadre d'une prévention de la délinquance et de la sécurité au niveau intercommunal et cantonal afin de mettre en place des actions pour rassurer et assurer la tranquillité publique. Il bénéficiera d'informations régulières et documentées de la situation du canton. Il s'articulera autour de 3 programmes d'action : les jeunes exposés à la délinquance, la prévention des violences faites aux femmes, des violences intrafamiliales et d'aide aux victimes et l'amélioration de la tranquillité publique.

Approbation de la convention-cadre « Petites Villes de Demain »

Afin de pouvoir poursuivre l'inscription de la Commune dans la démarche Petites villes de Demain et bénéficier de l'ORT (Opération de Revitalisation du Territoire), le Conseil Municipal en a adopté la convention.

Cet outil juridique permet aux collectivités de mettre en œuvre un projet global de territoire qui contribue à renforcer leurs centralités, en conférant notamment de nouveaux droits juridiques et fiscaux. Ces outils sont calibrés de manière à favoriser et inciter à réinvestir et à reconquérir les centres-bourgs, dans une stratégie

nationale de lutte contre l'étalement urbain.

Ce document établit donc le programme d'actions qui vise à renforcer l'attractivité des territoires communaux.

La stratégie de revitalisation du territoire, repose sur 5 axes structurants pour lesquels sera engagé un programme d'actions :

- Axe 1 : Créer les conditions de l'habitat du XXIe siècle
- Axe 2 : Renforcer la vocation économique du territoire
- Axe 3 : Préserver et valoriser le cadre de vie
- Axe 4 : Renforcer les services à la population
- Axe 5 : Passer d'une mobilité subie à une mobilité choisie

L'objectif est la mise en œuvre d'un projet global de territoire destiné à :

- adapter et moderniser le parc de logements et de locaux commerciaux et artisanaux ainsi que le tissu urbain pour améliorer leur attractivité,
- lutter contre la vacance des logements et des locaux d'activité ainsi que contre l'habitat indigne,
- réhabiliter l'immobilier,
- valoriser le patrimoine bâti et les friches urbaines, dans une perspective de mixité sociale, d'innovation et de développement durable.

Le périmètre ORT s'articulera autour de 3 secteurs de projet :

- Secteur du centre-bourg : les Halles et l'espace public autour, le parvis de l'Église et des interventions sur le thème de la mobilité et du commerce ;
- Secteur du marché couvert avec l'actuel Gymnase, autrefois marché couvert et les terrains qui l'entourent ;
- Secteur de la briqueterie, zone en friche, afin de la rénover et de la transformer en un lieu attractif répercutant sa vivacité dans le centre de Montendre.



Séance du 15 décembre 2022

Cession de parcelles au Conservatoire des Espaces Naturels Nouvelle Aquitaine

La Commune de Montendre a noué des contacts avec le Conservatoire des Espaces Naturels Nouvelle Aquitaine (CEN) dont la mission est de se porter acquéreur de sites naturels sensibles afin d'en assurer soit le maintien, soit la restauration.

Le CEN a examiné l'ensemble des parcelles naturelles et forestières propriété de la Commune et en a identifié 65 (pour une surface de 40 ha 75 a 68 ca) qui présentent un intérêt écologique et environnemental. Il a proposé de les acquérir pour en assurer la conservation ou la restauration.

Le conseil municipal a accepté de les lui céder pour 25 000 € suivant l'évaluation des Domaines.



L'engoulevent d'Europe, l'une des espèces patrimoniales observées sur les parcelles identifiées par le CEN

Mise en place de la gratuité d'accès à la médiathèque

La bibliothèque publique est, par excellence, le centre d'information local, où l'utilisateur peut trouver facilement toutes sortes de connaissances et d'informations. Les services qu'elle assure sont également accessibles à tous, sans distinction d'âge, de race, de sexe, de religion, de nationalité, de langue ou de condition sociale.

L'accès à ce service culturel municipal est déjà gratuit pour les enfants, étudiants et demandeurs d'emploi. Le tarif d'inscription actuel est de 10 € à l'année pour les autres usagers.

Fidèle à sa volonté de rendre la culture et notamment les ressources de la médiathèque accessibles au plus grand nombre, le conseil municipal a décidé de rendre cette adhésion gratuite pour tous à compter du 1^{er} janvier 2023.



La médiathèque municipale, lieu d'accès à la culture et à l'information.

Travaux rue de Saint Pierre

D'importants travaux ont commencé rue de Saint Pierre pour réparer l'ouvrage hydraulique : le pont a été stabilisé et la berge côté habitations a été renforcée par un enrochement pour contrer la force mécanique de l'eau qui sort ici avec puissance.

Une deuxième tranche de travaux va suivre pour réalimenter le bief (dérivation) vers le lavoir puis le Moulin du Moulin Buisson).



En bas de la rue de Saint Pierre
renforcement du pont et des berges

Illuminations de Noël et éclairage public

Depuis fin octobre, l'extinction de l'éclairage public a été avancé de minuit à 23 heures.

Pour les fêtes de fin d'année, les illuminations ont été maintenues : il faut préciser que toutes ces lumières sont équipées de Leds ; les nouveaux décors posés avenue de la République, Grand 'Rue et rue de l'Hôtel de Ville sont quant à eux équipés en leds nouvelle génération, à très basse consommation. Par ailleurs, pour plus de sobriété, il a été décidé de retirer ces illuminations aussitôt après les fêtes, soit une semaine de moins que les années précédentes.

Le centre ville bénéficie aussi de décorations zéro consommation électrique composées de lutins, rennes et sapins en bois fabriqués par les élèves de la SEGPA du collège. Merci à eux et à leurs enseignants !

Trottoirs fleuris

Le service des espaces verts a décidé d'étendre l'expérimentation menée devant l'ancien cimetière à toute l'avenue de la République : des semis de jachère fleurie de faible hauteur (environ 20 cm) ont été effectués début décembre au pied des habitations, clôtures et murets.



Ces semis, en plus d'embellir l'avenue, permettront de limiter la pousse des « mauvaises herbes » et de faciliter ainsi l'entretien des trottoirs. Cette jachère sera principalement constituée de vivaces et de bisannuelles et devrait rester en place entre deux et trois ans avant d'être renouvelée.

Il est demandé de respecter ces semis et de ne pas désherber au pied des maisons ou des clôtures.

Association intermédiaire VIE (Vouloir l'Insertion et l'Emploi)

L'association VIE a pour mission de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi en les recrutant et en mettant leurs compétences à disposition des particuliers, dans le domaine des services à la personne, mais aussi des collectivités, des associations et des entreprises.

VOUS ÊTES UN PARTICULIER

Vous avez besoin d'une personne pour vous aider dans vos tâches ménagères ? Faites appel à VIE pour :

- Ménage, repassage, entretien du linge
- Travaux d'entretien du jardin, coupe de bois
- Rangement de la cave au grenier, préparation ou réalisation d'un déménagement
- Garde des enfants de plus de 3 ans au domicile
- Garde d'un malade (sans soin nécessaire)
- Aide à domicile
- Nettoyage de sépultures...

Vous bénéficiez en tant que particulier d'une réduction ou d'un crédit d'impôt de 50 % sur les sommes versées.

VOUS ÊTES UN PROFESSIONNEL - Vous faites face à un surcroît d'activité ? Besoin de compléter, de remplacer ou d'augmenter votre effectif ? Faites appel à VIE !

- Mise à disposition de manœuvres, manutentionnaires ou personnes pour un emploi qualifié sur un simple appel téléphonique
- Le salarié sélectionné selon vos critères de compétences, se rendra sur le lieu de travail muni d'un contrat de travail.
- Une facture sera adressée à l'utilisateur après avoir signé la feuille d'heures conjointement avec le salarié. Le bulletin de salaire accompagné du règlement seront remis au salarié
- VIE vous décharge de toutes les tâches administratives et vous assure des contrats en toute légalité contrat de travail.





Montendre Echecs : 1^{er} festival international de jeux d'échecs à Montendre

Après moins d'un an d'existence, le club d'échecs de Montendre veut marquer le coup et organise un week-end entier dédié aux échecs, les 17, 18 et 19 février prochains, à Montendre.

C'est bien un festival international qui se prépare et l'on y attend entre 150 et 200 joueurs qui s'affronteront sous l'œil vigilant de deux arbitres officiels : les échecs sont un langage international et l'on peut aisément rencontrer un autre joueur sans parler la même langue !

Les meilleurs joueurs français seront présents. Parmi eux, Étienne Bacrot, qui fut plus jeune grand maître international à tout juste 14 ans et 9^e au classement mondial en 2005. Il jouera en simultané contre 30 autres joueurs : spectacle garanti !

Le public sera en effet bienvenu pour assister aux parties ou bénéficier d'initiations gratuites, à partir de 7 ans et sans limite d'âge. Car l'objectif du festival est aussi de faire découvrir le jeu d'échecs et de susciter

l'envie... **Montendre Echecs** compte aujourd'hui une vingtaine de licenciés, des novices et des joueurs plus expérimentés : une équipe concourt au niveau régional.

Le président du club, **Jonathan Voogt**, assure lui-même l'enseignement aux adhérents et anime également un atelier périscolaire au collège. Tombé dans l'échiquier lorsqu'il était petit, il a été classé au niveau international. Organiser ce festival est son rêve et pour le jeune club un projet stimulant.

Une douzaine de bénévoles seront mobilisés pour accueillir joueurs et public dans les meilleures conditions, avec buvette et restauration sur place ; un concert est prévu le samedi en soirée pour se délasser après tant de concentration et des navettes

seront mises en place entre la gare et la salle des fêtes.

Mon Tendre'Instant : confiez-leur votre beauté !

Fin 2021, Laura, Aurélie, Julie et Sandy ont créé leur salon, situé entre l'avenue de la République et le nouveau quartier Tivoli, au 9 rue des landes de la Tuilerie*.

Les quatre jeunes femmes, toutes spécialistes dans le domaine de l'esthétique, ont imaginé une véritable Maison de Beauté, qui leur ressemble et où leurs clients.es peuvent trouver une offre de soins variée. Dans un décor contemporain, chic et chaleureux, chacune dispose de son espace pour proposer un moment de beauté, de bien-être : Laura l'esthéticienne (Beauty Home by Laura), Julie la coiffeuse (Julie Coiff'), Aurélie prothésiste ongulière (Bel Ongle) et Sandy extension de cils et maquillage semi-permanent (Cils and Co). Le concept est simple : elles travaillent indépendamment les unes des autres mais peuvent aussi vous offrir un parcours beauté complet au sein de leur établissement.

Dans cet espace cocooning, la qualité de l'accueil est privilégiée, la décoration soignée et apaisante : musique douce du côté esthétique, plus pèchue et rythmée coté coiffure, ongles et cils. Un thé, un café, un moment de pause sur la terrasse aux beaux jours, tout est fait pour que le moment passé ici soit agréable : un tendre instant...

*L'accès se fait par la rue de Tivoli : passer devant l'ITEP et continuer vers l'avenue de la République.

Retrouvez Mon Tendre'Instant sur Facebook et Instagram

Beauty Home by Laura institut de beauté : 06 71 66 63 56

Julie Coiff' (homme, femme, enfant) : 06 59 86 60 94

Cils' & co : 06 43 57 76 79

Bel'Ongle : 06 78 33 90 83



Julie, Laura, Aurélie et Sandy



Pacôme Poujade et Mia Deloche, premiers ex-aequo au classement de l'école, participeront à la finale au Mans en juin 2023

Critérium du jeune conducteur

Pour la 4^e année consécutive, la Commune de Montendre, avec le soutien du département de la Charente-Maritime et de la Sécurité Routière (PDASR), a financé pour les élèves de l'école Jacques Baumont des ateliers "critérium Jeune Conducteur". Destinée à les

sensibiliser aux risques de la route et à leur donner des bases solides du Code de la Route, cette journée est toujours très appréciée des enfants et le travail se poursuit en classe pour qu'ils deviennent des cyclistes et piétons avertis et plus tard des conducteurs responsables.



Maintenant qu'on sait... première bourse aux plantes du collectif

Comme le dit le dicton : A la Sainte Catherine tout bois prend racine ! L'occasion pour le collectif "Maintenant qu'on sait" et LA Maison Pop' d'organiser leur toute première édition de Bourse aux plantes le 20 novembre dernier.

Malgré la pluie et le froid, une vingtaine de membres bénévoles étaient présents pour installer, accueillir et animer le temps d'une journée cet espace d'échanges où tout était gratuit.

Reprenant le principe des gratiférias, vous pouviez apporter des plantes, des boutures, des arbustes, des graines,... et en reprendre des nouvelles, vous pouviez déposer sans rien prendre, ou prendre sans rien déposer !

Les tables de présentation étaient bien garnies dès 9h et les apports ont été variés tout au long de la journée. Environ une soixantaine de personnes ont été accueillies dans le

garage de LA Maison Pop, avenue de la Gare. De nombreux conseils pratiques et partages d'expériences ont été échangés, dans la convivialité et la bonne humeur !

Rendez-vous l'année prochaine...

NB : le collectif "Maintenant qu'on sait" s'est créé en mai 2022 à l'initiative de LA Maison Pop, d'habitants et d'associations du territoire. Il se réunit sur Montendre tous les 6 du mois autour des

questions liées au changement climatique, à la raréfaction des ressources et à l'effondrement de la biodiversité. Pour tout renseignement, contacter LA Maison Pop ou écrire à collectifunefoisquetusais@gmail.com



Sur le modèle de la gratiféria, cette première bourse aux plantes basée sur le partage et la gratuité, a connu un franc succès.

Portes ouvertes au GEM la Carapace Ouverte

Le Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) est une association d'adultes fragilisés par leur santé. C'est surtout un moteur pour sortir de la solitude et rompre l'isolement. La Carapace Ouverte s'est créé en 2020 et compte aujourd'hui une quinzaine d'adhérents qui fréquent régulièrement l'association.

Il occupe depuis septembre une belle maison avec jardin route de Vallet, un lieu vaste et clair où il fait bon se retrouver pour partager des activités.

Chaque personne qui vient au GEM devient, si elle le souhaite, adhérente et porteuse du projet. Il est porté par le centre socio-culturel LA Maison Pop' de Montendre et financé par l'Agence Régionale de Santé. Il profite également du parrainage de l'association Unafam17.

Cette structure s'adresse prioritairement aux personnes en situation de fragilité psychique, de handicap, ou d'isolement et qui sont prêtes à participer à différentes activités de groupe, à lutter contre les situations d'exclusions, à créer du lien social, à s'ouvrir sur l'extérieur, et à être acteur du fonctionnement du GEM.

Laura et Thomas, les animateurs, accompagnent au quotidien les Gemeurs (c'est comme ça que s'appellent les adhérents du GEM) dans leurs activités : chant, musique, jeux de société, cuisine... et sorties (balades Terraventura, après-midis au centre équestre du Fouilloux...).

A l'occasion de ses portes ouvertes, le GEM présentait l'exposition "Environnement et Santé Mentale: tous concernés !" créée par le Centre Hospitalier de Jonzac... Une exposition dont le thème résonne parfaitement dans cette agréable demeure du 19, route de Vallet où les Gemeurs expérimentent chaque jour le bien-être d'évoluer dans un cadre lumineux, aéré et douillet.



Laura Robichon et Thomas Pressac avec les Gemeurs

Devenir consommateur

Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial, les élèves de l'école élémentaire Jacques Baumont ont bénéficié d'ateliers proposés par la Communauté des Communes autour de l'alimentation et plus particulièrement les fruits et les légumes : goût, saisonnalité, intérêt d'une alimentation variée et saine... Un second atelier était destiné à sensibiliser les enfants aux gestes du tri : ce qu'on met à la poubelle, dans le sac jaune ou au compost.



Les gestes de tri s'apprennent tôt pour devenir des réflexes.



Nutrition et santé vont de pair : la découverte des fruits et légumes est un apprentissage nécessaire pour une alimentation équilibrée.



Octobre rose

Grâce à l'importante mobilisation des associations (**Serial Azimut Saintongeais et Golf club, rejoints cette année par le FC Sud17**) autour du CCAS, les Montendrais ont fait preuve de générosité et de solidarité avec le sourire et en mouvement.

Les manifestations organisées ont permis de collecter près de **1500 €** et Céline Briaud est allée en personne remettre le chèque à l'Institut Bergonié de Bordeaux.

Chaque année, cette opération permet d'aider au financement de la recherche médicale et de faire progresser les traitements et met en lumière l'importance du dépistage dans la prévention des cancers. Merci à tous !



Céline Briaud et Gérard Carmona, directeur de la communication à l'Institut Bergonié



Les marcheurs et marcheuses sont venus nombreux cette année encore. Ceux et celles qui le souhaitaient pouvaient s'échauffer avant de prendre le départ, grâce à une séance bien rythmée proposée par la coach Sylvie Mongis.

COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE



A l'entrée du supermarché, Sandra Nicolle (Aide et Partage) bien épaulée par Alana, Laura et Camille (3e au collège Samuel Duméniou)

Le dernier week-end de novembre, les bénévoles de l'association Aide et Partage (banque alimentaire de Montendre) ont tenu des permanences à l'entrée des supermarchés de la commune afin de collecter des denrées non périssables. Des collégiens volontaires étaient venus leur prêter main-forte.

La base alimentaire de Montendre, tenue exclusivement par des bénévoles, apporte une aide indispensable à de nombreux foyers par la distribution de colis alimentaires tout au long de l'année.

AIDER LES AIDANTS : LE BUS DE LEA

Le Bus de L.E.A (Lieu d'Écoute aux Aidants) est un dispositif itinérant départemental qui va à la rencontre des aidants des zones rurales de Charente-Maritime.

Il a fait étape à Montendre cinq jeudis de suite, le matin au marché, l'après-midi près de la délégation territoriale ou à côté de LA Maison Pop'.

Les aidants y étaient accueillis par des professionnels : infirmières, ergothérapeutes, mais aussi les services du département dédiés à l'autonomie.

Proposant écoute, partage d'expériences, conseils et informations, ce moment donnait aussi l'occasion d'une respiration, d'un moment de détente pour les aidants toujours très sollicités.



Anne-Laure Bastien infirmière, Clarisse Dargent coordinatrice du Bus de Léa, Leslie Suire, déléguée territoriale adjointe à l'autonomie, Sabrina Sanz, coordonnateur autonomie, Edwige Bellicaud référente famille à LA Maison Pop' et Audrey Pasquier (ASEP) devant le bus de LEA.

TÉLÉTHON : MONTENDRE EST DE RETOUR !

Après 5 années "blanches" pour Montendre, Jean-François Cassagne, le patron de Charlie's Café a pris la responsabilité de l'organisation du Téléthon, signant le retour de la cité des Pins dans cette belle chaîne de solidarité.

Il a su fédérer autour de lui des commerçants, entrepreneurs, associations et citoyens : une belle équipe de bénévoles motivés ! Tous ensemble, ils ont proposé un programme copieux : une soirée basque fin novembre avec plus de 200 convives réunis dans une ambiance très festive et le 3 décembre des activités sportives variées au départ de Mysterra... Sans oublier bien sûr la participation de l'aéro-club et du golf club.

La mobilisation a payé et la générosité des Montendrais a été à la hauteur de cet engagement : **6 142 € ont été collectés**. Bravo Montendre !



François Malgrange (Serial Azimut), Rachel Coureaud et Jean-François Cassagne ont remis un gros chèque à Catherine Queille, responsable de l'AFM17.

Rock the earth : 2 événements rock au service de la protection de l'environnement

Cet automne, la jeune association rock en Tête a proposé deux soirées concerts gratuites pour sensibiliser à la protection de l'environnement. Les groupes rock et métal ont été choisis parce qu'ils abordent cette thématique dans leurs chansons. Les acteurs locaux de l'environnement ont été invités à participer et à échanger sur ces sujets ô combien majeurs : ainsi LA Maison Pop', la Maison des Bateleurs et la maison de l'énergie ont tenu des stands d'informations pendant ces soirées. Les enfants étaient tout particulièrement conviés à la deuxième soirée (le 19 novembre) pour se défouler sur les morceaux du groupe *newkidzband* qui proposait un concert de ROCK (notre couverture) adapté aux enfants (paroles et volume adaptés)... et ils n'ont pas boudé leur plaisir ! Top ces soirées concert à partager en famille, où l'on peut parler environnement, non ?



Une belle programmation pour cette 2e soirée Rock The Earth

Foire du 11 novembre

Après deux années d'annulation à cause de l'épidémie de Covid, la foire de la Saint Martin a fait son grand retour le 11 novembre dernier.

L'événement était très attendu et les visiteurs sont venus nombreux faire leurs emplettes ou se promener, en famille ou entre amis sous le beau soleil de la Saint Martin. Le soir, les commerçants repartaient contents de leur journée après avoir bien travaillé.

Un coup de chapeau à la police municipale qui organise chaque année cette manifestation avec l'aide des services techniques pour la mise en place et la mise en sécurité ainsi que pour le nettoyage... et un grand merci aux nombreux bénévoles qui veillent aux portes de la ville la nuit précédant la foire.



Les policiers municipaux Émilie Rigal et Christophe Socquier, artisans de cette première édition post-covid.



La foule des grands jours sous le soleil de la Saint Martin.

JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Le 18 novembre dernier, le Réseau de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales de Haute-Saône* organisait un événement à Montendre afin de sensibiliser les habitants à la lutte contre les stéréotypes liés au genre, à la question de l'égalité filles-garçons, et prévenir les violences sexistes.

Deux représentations étaient proposées, l'après-midi en présence de 128 élèves (MFR de Chevanceaux, collèges de Pons, Montendre et Montlieu-la-Garde) et le soir, le spectacle, suivi d'un apéritif dînatoire, était ouvert au grand public devant une centaine de spectateurs.

« *Un prince pas si charmant* » de la compagnie charentaise *Lune d'Ailes* évoquait les stéréotypes liés aux genres au sein d'une famille. L'acteur, seul sur scène, interprétait les différents rôles. A la fin de chaque représentation, un échange avait lieu avec les spectateurs qui étaient invités à rejouer certaines scènes.

Les différents publics ont beaucoup apprécié la prestation de l'acteur et l'interactivité de ce spectacle qui leur permettait de donner leur avis et de participer.

Des affiches, dessins ou vidéos ont été réalisés pour l'occasion par les enfants, collégiens ou lycéens du territoire. Ces productions alimentent un musée virtuel consultable à tout moment ici : <https://framevr.io/expo-filleougarcon>



Du théâtre pour sensibiliser sur les violences faites aux femmes.

Le 3919 pour les femmes victimes de violence accessible 24h / 24 et 7j / 7.

Chantage, humiliation, injures, coups... Les femmes victimes de violences peuvent contacter **le 3919**. Gratuit et anonyme, ce numéro de téléphone est désormais accessible **24h/24 et 7 jours sur 7**. La plateforme d'écoute des victimes de violences conjugales, sexistes et sexuelles est joignable sans interruption depuis le 30 août 2021.

Ce numéro garantit l'anonymat des personnes appelantes mais n'est pas un numéro d'urgence comme **le 17** par exemple qui permet pour sa part, en cas de danger immédiat, de téléphoner à la police ou la gendarmerie.

Montendre Avenir

MONTENDRE, UN NOUVEL AVENIR

Une année qui se termine dans la solidarité au niveau national et dans notre cité.

Rappelons la collecte de la banque alimentaire fin novembre, le retour du Téléthon qui a récolté plus de 78 millions d'euros de promesses de dons. Cette manifestation existe depuis 35 ans et des associations montendraises se sont engagées : le club de golf, LA Maison Pop, Sérial Azimut Saintongeais.

Mais savez-vous que la journée mondiale de lutte contre le Sida a lieu tous les ans le 1er décembre ? Établie en 1988 par l'O.M.S. et approuvée par l'Assemblée Générale des Nations Unies, elle est aussi celle de la mémoire et du souvenir en l'honneur des personnes décédées de cette maladie.

Alors que les fêtes de fin d'année approchent à grands pas, les traditionnels marchés de Noël s'organisent. Sous nos belles Halles de Montendre, les futurs clients y seront toujours accueillis avec plaisir.

Noël, moment de bonheur partagé pour les catholiques, moment de retrouvailles en familles, moment d'accueil, de festivités, d'échanges, en bref, de Solidarité.

Nous espérons que malgré cette crise économique et les restrictions énergétiques, chacun pourra en profiter.

Le Centre Communal d'Action Sociale de Montendre (CCAS), toujours très actif, propose aux enfants de Montendre-Charades-Vallet un Noël pour tous, fait de spectacle, d'ateliers créatifs, d'un goûter, de jeux... le 17 décembre après-midi, dans la salle municipale Claude Augier à Montendre.

Cette salle accueillera leurs aînés le 8 janvier après 2 annulations, pour cause de pandémie. Nous vous souhaitons nombreux à ce rendez-vous annuel qui rompt gaiement votre solitude pour certains d'entre vous. Nous serons heureux d'y être pour servir votre repas.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année et prenez toujours soin de vous.

Marie Gruel, Roseline Lathière-Joly et Pascal Leray



Vivre Montendre Ensemble

Comme chaque fin d'année vient l'heure des bilans.

Dans le monde comme en France, 2022 n'a pas épargné les plus fragiles. Guerres, pandémie, climat qui s'affole et l'inflation qui ces derniers mois touche de plein fouet les plus modestes. Montendre n'est pas épargnée par les répercussions de tous ces événements : chacun craint les contrecoups de ces crises dans son quotidien et pour l'avenir de sa famille.

Notre conseil municipal a choisi de ne pas augmenter les impôts, ni les repas à la cantine scolaire, afin de limiter les effets de ces hausses de prix.

Nous veillons plus que jamais à contenir les dépenses de fonctionnement de la collectivité, notamment en termes d'énergie. Nous avons ainsi choisi de supprimer l'accès à l'eau chaude dans des bâtiments où le besoin n'était pas significatif ; l'éclairage nocturne est désormais réduit au strict nécessaire et nous allons poursuivre l'équipement de notre éclairage public en leds.

Nous n'avons pu nous résoudre à suspendre les illuminations de Noël (toutes en leds), car cette fin d'année doit rester festive, porteuse d'espoir et de rêves, mais elles seront retirées une semaine plus tôt qu'à l'accoutumée.

Les nombreuses manifestations qui ont repris ou se sont initiées cette année nous donnent des raisons de croire en l'avenir.

Voilà bien longtemps, COVID oblige, que Montendre n'avait accueilli autant de festivités et de moments conviviaux. Certes, le Free Music n'a pu avoir lieu (ce n'est que partie remise, le programme en partie dévoilé de juin 2023 donne l'eau à la bouche !), mais tant d'événements se sont succédés ces derniers mois !

Les associations montendraises n'ont eu de cesse de renouer avec cette tradition : organiser des manifestations de qualité ouvertes au plus grand nombre. Au risque d'en oublier : l'anniversaire du jumelage avec Sulz, le festival Drôles de Mômes, Rock the Castle, les journées du patrimoine à Vallet, les concerts Rock en Tête...

Saluons les bénévoles qui se sont mobilisés pour octobre Rose et le Téléthon dans un esprit solidaire toujours très fort. Leur énergie et leur créativité sont communicatives.

Nous accueillons de plus en plus de nouveaux habitants originaires de la région bordelaise mais aussi de toute la France, séduits par le dynamisme et la qualité de vie de notre commune.

Certes, il reste beaucoup à faire mais les projets sur lesquels nous travaillons visent à améliorer notre cadre de vie et l'espace public que nous partageons.

Nous en reparlerons.

Point d'accueil écoute jeunes

Hélène Ruiz, éducatrice spécialisée de la Maison Des Adolescents et des Jeunes Adultes (MDAJA) de Saintes, effectue depuis plusieurs mois ce qu'on appelle des points d'accueil écoute jeunes à LA Maison Pop' centre socio culturel.

Hélène se rend à l'espace jeunes Paroles de Jeunes tous les derniers mercredis du mois et vient à la rencontre des jeunes.

Elle propose des entretiens, gratuits et confidentiels, pour vous permettre d'échanger, de demander de l'information, de l'aide, des conseils etc.

Que vous soyez un ou une jeune de 12 à 25 ans ou bien parent,

vous pouvez prendre un rendez-vous avec Hélène si vous en ressentez le besoin, n'hésitez pas !

Les prochaines dates :

- 25 janvier 2023 de 14h à 17h.
- 22 février 2023 de 14h à 17h.
- 29 mars 2023 de 14h à 17h.
- 26 avril 2023 de 14h à 17h.
- 31 mai 2023 de 14h à 17h.
- 28 Juin 2023 de 14h à 17h.
- 26 Juillet 2023 de 14h à 17h.

A bientôt dans votre espace jeunes !



JANVIER 2023

Vendredi 6 janvier

Soirée interactive et ludique Urgence Climatique avec le climatologue F.Dulac

Dimanche 8 janvier

Repas des aînés salle municipale

Vendredi 13 janvier

Cérémonie de remise du diplôme National du Brevet et du certificat de Formation Générale.

Dimanche 15 janvier

Championnats Départementaux de Cross Country, lac Baron Desqueyroux

Mercredi 25 janvier

Championnat d'académie de Run and Bike lac Baron Desqueyroux

FÉVRIER

Samedi 4 février

Soirée CHALET DU LAC avec le Bar à Vin CHAI VOUS, 19h salle municipale

Vendredi 17 Samedi 18 et dimanche 19 février

Festival international d'échecs, s.municipale

Samedi 1er avril

Soirée match d'impro de la Machine à Bulles, salle municipale

MAI

Dimanche 14 mai

Gratifieria de LA Maison Pop'

JUIN

Judi 22, vendredi 23 et samedi 24 juin

Festival Free Music, lac Baron-Desqueyroux

JUILLET

Vendredi 14 et samedi 15 juillet

Festival Drôles de Mômes, lac Baron Desqueyroux

CINÉMA ANDRONIS

Le cinéma est désormais équipé du FIDELIO, un appareil qui permet aux personnes malvoyantes ou malentendantes d'accéder à l'audio-description ou au son renforcé par l'intermédiaire d'un petit boîtier individuel sur lequel vient se brancher un casque ou une boucle magnétique individuelle. N'hésitez pas à le demander à l'accueil du cinéma si besoin !



Le FREE MUSIC dévoile sa programmation !

Les jeudi 22, vendredi 23 et samedi 24 juin 2023, se retrouveront au Lac, plus de 7 grands artistes de tous horizons musicaux, pour une programmation éclectique, comme le festival a toujours souhaité mettre en avant : Angèle | Deluxe | JAIN | Julien Granel | La P'tite Fumée | Suzane | Tiken Jah Fakoly...



BIEN PREPARER TON RECENSEMENT

Dès tes 16 ans, rends-toi en mairie accompagné de ton (ou tes) responsable(s) légal(ux).

Apporte ta carte d'identité ainsi que ton livret de famille ; donne ton adresse et obligatoirement un numéro de téléphone ainsi qu'une adresse e-mail. L'agent de la mairie te remet le certificat de recensement que tu devras conserver très précieusement jusqu'à tes 18 ans (la mairie n'en délivre qu'1 exemplaire, pense à faire des copies et conserve toujours l'original).

Pense à signaler tout changement d'adresse !

Prochaine étape : la JDC à partir de 17 ans

Attention : le certificat de recensement est le seul justificatif que l'on peut te demander jusqu'à 18 ans, pour une inscription aux examens de l'Éducation Nationale (baccalauréat, brevet professionnel...)

Dans les 4 mois suivant ton

recensement, dès que tu reçois un mail t'en informant, inscris-toi sur MAJDC.fr, en utilisant l'adresse e-mail que tu as donnée au moment du recensement.

Pour une inscription au permis de conduire, à partir de tes 17 ans, contacte le CSNJ le plus proche de chez toi, il pourra te délivrer une attestation provisoire qui permettra à ton auto-école de valider ton dossier.

En cas de perte du certificat de recensement, contacte le centre du service national de la jeunesse (CSNJ) le plus proche de chez toi par téléphone ou par mail, en donnant ton nom, ta date et ton lieu de naissance ainsi que la date de ton recensement.

Centre du service national de la jeunesse de Poitiers
Quartier Aboville
 7 boulevard du colonel Barthal
 BP 90647 86000 POITIERS
csnj-poitiers.trait.fct@intradef.gouv.fr
 09 70 84 51 51